

Assemblée Générale du SYNALAF

La filière volaille Label Rouge et Bio mobilisée pour protéger son modèle en plein air

Le SYNALAF, Syndicat National des Labels Avicoles de France a tenu son Assemblée Générale à Pau, le 22 septembre 2022. Cette édition particulièrement attendue a réuni les acteurs de la filière Label Rouge et Bio, chair et œufs, issus des différents bassins de production du pays. Des professionnels venus exprimer leur mobilisation et leurs positions face aux nouvelles menaces de l’Influenza Aviaire.

« Influenza Aviaire et volailles plein air : comment préparer l’avenir ? »

Cette question, reflétant l’actuelle préoccupation de la filière, a nourri les échanges des experts invités :

- **Emmanuelle SOUBEYRAN**, Directrice générale adjointe DGAL et CVO a reprécisé la feuille de route IAHP qui prévoit une saisine de l’ANSES concernant les mesures de mise à l’abri des volailles en cas de risque épizootiques.
- **Gilles SALVAT**, Directeur Général Délégué de l’ANSES, a partagé le retour d’expérience de l’ANSES sur l’épisode Influenza Aviaire 2021/2022 et sur les derniers cas.
- **Jean-Luc GUERIN**, Directeur de l’UMR INRAE-ENVT IHAP, a apporté un éclairage scientifique sur l’écologie des virus influenza aviaires et les liens entre l’avifaune et les élevages plein air.

La ligne du SYNALAF

Son avenir, le SYNALAF ne l’envisage pas autrement qu’à travers un élevage en plein air malgré un contexte sanitaire difficile. C'est-à-dire avec l’ensemble des volailles fermières Label Rouge et bio, chair et pondeuses, élevées sur leur parcours extérieur. Au-delà d’être un fondement, une tradition qui fait la fierté de quelques 6000 éleveurs, ce principe d’élevage est une promesse plébiscitée par les consommateurs.

Le syndicat renouvelle son soutien à la feuille de route Influenza Aviaire du ministre de l’Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, et est favorable à l’application stricte des mesures de biosécurité et pour une surveillance très renforcée.

Toutefois, le SYNALAF a souhaité faire entendre, aux personnalités scientifiques et institutionnelles présentes, l’importance de pérenniser son modèle de production en plein air malgré la menace IA. D’autant que l’expérience des précédentes crises sanitaires conduit la filière des labels avicoles à demander de façon fondée une adaptation des actuelles mesures de mise à l’abri.

Le SYNALAF est satisfait des échanges constructifs qui se sont déroulés durant son AG. Cela étant, le syndicat et ses adhérents espèrent recevoir au plus tôt l'avis de l'ANSES sur leurs propositions. Annoncé pour cet automne, celui-ci doit être suivi d'un autre en « *mars 2023, concernant l'opportunité de définir des modalités de prévention différentes en fonction des périodes de l'année* » a expliqué Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire dans une vidéo.

Filière en campagne

Sa mobilisation, le SYNALAF en a aussi fait la preuve en présentant sa nouvelle campagne de communication d'envergure européenne. Financé avec l'aide de l'Union Européenne, ce programme est déployé pendant trois ans, dans six pays : France, Allemagne, Belgique, Danemark, Pays-Bas et Suède.

A travers ce projet, le syndicat a pour ambition de sensibiliser les consommateurs à l'ensemble des dimensions de l'élevage de volailles fermières Label Rouge. Cette campagne traduit, en outre, la volonté de la filière d'exporter ses produits et ses valeurs.

Les actions prévues mettent notamment l'accent sur le bien-être animal dans ses productions, dont l'un des piliers est l'élevage en plein air.

A propos :

Le SYNALAF (www.synalaf.com) est un syndicat professionnel créé en 1967 pour la défense et la promotion des volailles fermières Label Rouge et biologiques (chair et œufs). Il représente environ 6000 éleveuses et éleveurs dans toute la France.

